



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier  
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique

## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE 8 JUIN 2026 À 19 H 30**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**2027-2028-2029**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029 sera adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 8 juin 2026, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, au 99, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire, à 19 h 30.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,  
Ce 26 mai 2026

*(S) Anne-Marie Piérard*

---

M<sup>e</sup> ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate  
GREFFIÈRE